



# La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°145 - 29 décembre 2025

## A LA UNE



### De joyeuses fêtes de fin d'année !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre de Gestion adapte ses horaires d'ouverture et sera exceptionnellement fermé le 31 décembre à 16h.

[En savoir +](#)

## EN BREF

### Veille RH

#### Parution de la loi portant création d'un statut de l'élu local

Cette loi vise à améliorer les conditions matérielles d'exercice du mandat et le régime indemnitaire des élus locaux, à favoriser l'engagement des élus en facilitant la conciliation du mandat avec l'exercice d'une activité professionnelle et avec la vie personnelle, en sécurisant l'engagement des élus et en les accompagnant dans le respect de leurs obligations déontologiques. Enfin, la loi prévoit également de sécuriser la fin de mandat des élus locaux.

[Loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local](#)

#### Parution de la loi sur la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux

La loi opère une distinction claire entre la couverture des frais de santé et la prévoyance. Elle prévoit la généralisation des contrats collectifs à adhésion obligatoire en matière de prévoyance, la modification de la participation minimale des employeurs territoriaux à 50 % du montant de la cotisation individuelle correspondant aux garanties minimales du contrat, ainsi que la garantie d'un maintien à 90 % de la rémunération en cas de passage à demi-traitement. L'entrée en vigueur est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2029.

[Loi n°2025-1251 du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux](#)

#### Aptitude la reprise et abandon de poste

L'agent placé en disponibilité d'office pour raison de santé et déclaré apte à reprendre ses fonctions sur un poste aménagé, peut faire l'objet d'une radiation des cadres pour abandon de poste, dès lors qu'il ne s'est

présenté, ni dans son service, ni à la convocation avec le médecin de prévention, afin de finaliser l'aménagement de ce poste en vue de la reprise de ses fonctions.

[CAA Lyon, 10 décembre 2025, n°24LY01625](#)

### **Entretien professionnel et absence du supérieur hiérarchique direct**

En cas d'absence prolongée du supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire durant l'année en cours, le supérieur hiérarchique de niveau immédiatement supérieur est seul compétent pour la conduite de l'entretien d'évaluation annuel de l'agent au titre de l'année précédente, et pour l'établissement du compte-rendu de cet entretien. Un agent n'est donc pas fondé à contester son compte-rendu au motif que l'entretien a été conduit par son N+1 en raison de l'absence de sa supérieure hiérarchique directe qui était en congé de maternité depuis le début de l'année.

[CAA Douai, 1er décembre 2025, n°24DA01023](#)

### **Condamnation pénale d'un agent : radiation des cadres obligatoire**

Lorsqu'un agent est condamné à une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique, la collectivité est juridiquement tenue de prononcer sa radiation des cadres. Aucune procédure disciplinaire préalable n'est requise. Il s'agit de l'exécution directe d'une décision de justice. L'autorité territoriale agit alors en compétence liée.

[CAA Toulouse, 23 septembre 2025, n°23TL02530](#)

## **LE CDG ET VOUS**



### **Le Flash Coaching : un accompagnement réactif pour vos agents**

Le Centre de Gestion du Finistère propose le Flash Coaching, un accompagnement individuel court et ciblé pour répondre à leurs enjeux professionnels immédiats.

[En savoir +](#)



### **Information statutaire : quels outils pour sécuriser vos pratiques RH ?**

Fonds documentaire du Centre de Gestion, BIP du CIG Petite Couronne, espace documentaire du CIG Grande Couronne...

Un webinar pour faire le point sur les outils à votre disposition le mardi 20 janvier à 14h.

[En savoir +](#)



## Les dates des ateliers de recherche d'emploi 2026 sont connues !

Que vous souhaitiez créer un CV impactant, préparer un entretien ou optimiser vos outils de candidature, l'équipe du service évolution professionnelle vous propose cinq ateliers essentiels pour booster votre parcours.

[En savoir +](#)



## Élections professionnelles – Calcul des effectifs

La détermination des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 constitue la première étape du processus électoral, indispensable pour garantir l'équilibre femmes/hommes sur les listes. Retrouvez toutes les modalités et informations pratiques dans l'article complet.

[En savoir +](#)

[\*\*> Toutes nos actualités\*\*](#)

### Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

[Consultez nos offres](#)

### L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

### Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)

### Le service intérim recrute

- Responsable voirie (F/H) – Secteur de Quimper
- Chargé d'exploitation des Unités de Valorisation Energétique et Organique des Déchets (F/H) – Secteur de Cornouaille

[Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh](#)

## CONCOURS ET EXAMENS

## CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

## AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

## LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

## AGENDA DU MOIS



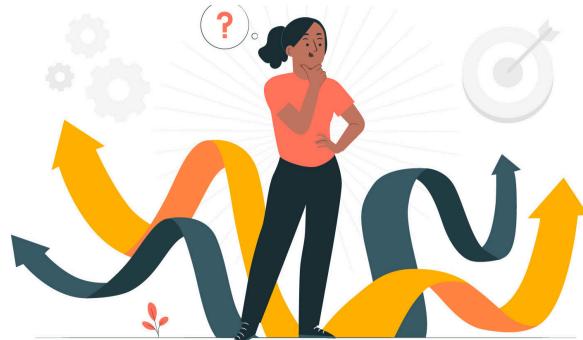
Élections municipales 2026 : réunions d'information sur l'organisation du scrutin !

Lundi 12 janvier 2026

Visioconférence Teams

À l'approche des élections municipales de 2026, nous vous accompagnons dans la préparation de cet événement majeur avec trois réunions d'information dédiées à l'organisation du scrutin.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : optimiser son CV interne en pratique

Jeudi 15 janvier 2025

CDG29 - Quimper

Un atelier pour les agents souhaitant construire ou actualiser leur CV et bénéficier d'un regard extérieur sur leur présentation.

[En savoir +](#)

[\*> Tout l'agenda\*](#)



Centre de Gestion du Finistère  
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex  
[www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)  
[cdg29@cdg29.bzh](mailto:cdg29@cdg29.bzh)  
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)